

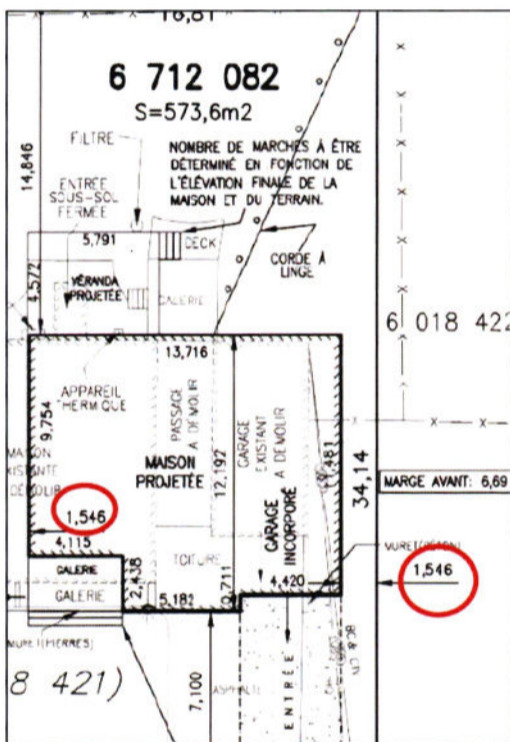
## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné qu'une séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le mardi 14 avril 2026 à 20 h, à la Salle du conseil au 869, boulevard Saint-Jean-Baptiste, 2<sup>e</sup> étage, à Mercier, pour statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande de dérogation mineure #2026-02 : Lot 6 712 081, rue Hébert afin de permettre une habitation unifamiliale isolée.**

- Permettre une marge totale de 3.09 mètres pour la construction projetée (lot projeté 6 712 082), alors que la grille de zonage H01-322 exige une marge totale minimale de 4.1 mètres.



Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ou lors de la diffusion en direct de la séance sur la page Facebook de la Ville.

Donné à Mercier, ce 20 mars 2026



Denis Ferland, avocat

Greffier